

Le corset de la fonction publique desserré?

BUDGET GENEVOIS La loi voulait limiter la hausse des dépenses de l'Etat et geler tout engagement de nouveau collaborateur. Tout porte à croire que le MCG et la gauche vont l'enterrer au Grand Conseil

OLIVIER FRANCEY

Sans soutien du Mouvement citoyen genevois (MCG), la loi qui prévoit le renforcement du mécanisme de frein à l'endettement, approuvée le 13 novembre par le Grand Conseil, est vouée à une mort certaine. Lancé par le PLR, le texte voulait limiter la hausse des dépenses de l'Etat à l'inflation tant que sa dette ne diminue pas à 8 milliards contre un peu moins de 13 milliards aujourd'hui. En clair, rendre impossible, sauf exception, tout engagement de nouveaux collaborateurs.

Mais depuis plusieurs jours, le parti contestataire est revenu sur son soutien à ce nouveau corset budgétaire. Il estime que le Conseil d'Etat leur a menti sur la situation financière réelle du canton, notamment en annonçant en janvier une réduction de la dette de 700 millions de francs. Seule une situation financière périlleuse de l'Etat pouvait justifier le soutien du MCG. «Or, ce n'est plus le cas», argue Eric Stauffer.

Une droite enragée

MCG et Alternative (PS-Verts-EàG) ont donc demandé jeudi soir l'abrogation de ce texte de loi, combattu par référendum lancé par les syndicats et la gauche genevoise. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les débats n'avaient toujours pas commencé, mais rien ne permet de penser que le MCG pourrait une deuxième fois changer de position. Surtout qu'un deuxième objet, le retour des annuités pour la fonction publique, mécanisme de pro-

gression salariale, pourrait lui aussi passer l'examen du plénum. Avec succès. Si les Verts genevois cèdent sur ce point.

L'événement n'est pas anodin. Gauche et MCG, main dans la main, réussiront probablement à faire passer leurs deux projets de loi, très favorables à la fonction publique. De quoi faire enrager les bancs de la droite, et l'UDC, partenaire officiel du MCG. Pour l'heure, rien n'est encore scellé.

Une Eveline Widmer-Schlumpf à la genevoise?

En début de séance, les 98 députés présents ont élu le député démocrate-chrétien Jean-Marc Guinchard à la présidence du législatif par 55 voix. Le premier vice-président du Grand Conseil a été préféré, sans surprise, à celui qui avait déjà été éconduit du poste l'an dernier, Eric Stauffer. Le président d'honneur du Mouvement citoyen genevois, déconsidéré par ses collègues pour ses frasques parlementaires, a lancé un ultime pied de nez à leur rencontre, en proposant pas moins de 18 candidatures, toutes MCG, à la présidence. Sans succès, le député n'a récolté que 19 voix.

Autre surprise, et de taille, au menu de cette élection du bureau: l'élection de l'UDC Christina Meissner à la première vice-présidence du Grand Conseil. Alors que son propre parti lui avait préféré, en caucus, le député Patrick Lussi, une majorité de députés s'est soulevée contre ce choix qui purgeait toute présence féminine de l'organe responsable du bon fonctionnement du parlement. La députée, très émue, a recueilli 50 voix. Pour l'heure, rien n'indique que cette dernière ne soit exclue de son parti, si ce n'est les applaudissements absents de ses propres collègues de parti à l'annonce des résultats. ■